



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Mairie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 08 FEVRIER 2021

DIFFUSION PUBLIQUE

Présents :

- Gérard KAUWACHE	- Nathalie BEAUFILS
- Gérard BOUCHETEIL	- Marie AUFAURE
- Isabelle GABAUD- BRISSAUD	- Karelle MERCIER
- Jacques SAGUEZ	- Lionel FORESTIER
	- Frédéric MECHIN

Absent
excusé :

Gautier CAUBEL
procuration à Gérard
KAUWACHE

Absents :

- Début de séance 18 h 30 à huis-clos en raison du contexte sanitaire
- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2021 : **voté à l'unanimité**

1) I - Communication du Maire :

- Réunion CTD :
 - Validation des 2 dossiers présentés par la commune (Voirie La Roche et complément horloges astronomique) lors de la commission du 15 janvier
- Visio conférence pour les lignes directrices de gestion
 - Visio programmée avec le Centre de Gestion les 15 janvier et 8 février. Des propositions seront faites au CDG avant la prise d'un arrêté
- Réunion PCAET
 - Des groupes de travail vont être constitués qui pourront intégrer des conseillers extérieurs au Conseil Communautaire. Le planning et l'intitulé des groupes seront transmis prochainement
- Réunion tarification incitative
 - Dans le cadre du renouvellement du contrat qui lie la CCVV à un prestataire pour l'enlèvement des ordures ménagères, une étude est en cours pour apprécier la tarification la plus adaptée aux contraintes financières et écologiques actuelles. La tarification incitative est l'une des solutions possibles. Dossier à suivre.
- Assemblée Générale de l'Association des maires (ADM)
 - Le Président Stéphane DELAUTRETTE souligne les difficultés actuelles en insistant sur le fait que nous évoluons progressivement vers une tutelle de l'Etat sur les communes et que notre marge de manœuvre est de plus en plus contrainte. Il regrette de l'Etat ne

s'appuie pas suffisamment sur les collectivités territoriales qui ont une meilleure connaissance de leur environnement.

- Fondation du Patrimoine
 - Une convention de partenariat avec la fondation du Patrimoine pour les travaux de restauration de l'Eglise a été signée le 30 janvier entre le Maire et le représentant départemental de la Fondation
- Point financier
 - Remis au prochain conseil
- Points divers :
 - Démission de Madame Cathy BELLY pour raisons personnelles
 - Ouverture d'un circuit VTT de 84 kms sur tout le territoire du Val de Vienne
 - Autorisation du Préfet de dépasser les 80% de subvention pour les travaux de l'Eglise
 - Consultation possible du PLUI en Mairie
 - Validation de l'opération « Mars Bleu » pour le dépistage du cancer colo-rectal.

2) II – Communication du 1^{er} Adjoint :

- Désamiantage du Mas Judaud
 - 2 possibilités sont soumises au vote du Conseil :
 - a) – la proposition d'un conseiller de procéder lui-même à cette opération
 - b) – le recours à une société spécialisée pour un coût de plus de 5 000 €
 - Le vote qui suit fait ressortir une majorité forte pour la solution a)
- STEP du Bourg
 - La réception des travaux a été réalisée le 22 janvier. Le rapport du Maître d'œuvre sera transmis prochainement.
- Pose d'un lampadaire supplémentaire au Moulin Barlet
 - Opération réalisée le 14 janvier.
- Point sur les travaux en cours :
 - Nettoyage des stations
 - Démoussage des trottoirs du Bourg et des arrêts du bus
 - Pose des panneaux signalétiques sur le Chemin des Berlandes
 - Programmation de la pose de la barrière au Mas Judaud

3) III – Communication de la 2^{ème} Adjointe :

- Compte rendu de la Commission Enfance Jeunesse :
 - Tarifs inchangés pour le pôle enfance jeunesse
 - Les enfants entre 3 et 5 ans seront accueillis à l'école maternelle de Bosmie (attente d'agrément)
 - La natalité sur le territoire de la CCVV est passé de 168 naissances en 2019 à 147 en 2020. Aucune évolution n'est envisagée.

4) IV -Communication du 3^{ème} Adjoint:

- Bilan énergétique de la commune :
 - Non disponible à ce jour
- Prom'Haies :
 - Dossier bouclé. Plantation de 60 arbres prévue à l'automne
- Projet LPO
 - Délibération : voté à l'unanimité
- Horloges astronomiques
 - Dossier complet. Opération prévue courant mars

5) V -Tour de table des Conseillers

Lionel Forestier présente le contrat pour la refonte du site Internet, dont le coût est de 2300 €. Délibération : voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil Municipal est levée à 22 heures.

Ont signé, les membres présents à ce conseil municipal du 11 janvier 2021 :

Le Maire :

Le Conseil Municipal :